

PRÉFET DE LA ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ NORD

Lille, le 19 septembre 2012

Communiqué de presse

**COOPERATION TRANSFRONTALIERE EN MATIERE DE SECURITE :
LES FORCES DE SECURITE BELGES ET FRANÇAISES ASSOCIEES
DANS LE CADRE DE L'OPERATION « VILLAFRONT »**



Dans le cadre de la coopération franco-belge en matière de sécurité, une opération associant les deux pays s'est déroulée dans la nuit du 18 au 19 septembre 2012. Cette opération fait suite à la récente rencontre, le 5 septembre dernier, entre Manuel Valls, ministre de l'Intérieur français et son homologue belge, Joëlle Milquet.

L'opération « Villafront » avait pour priorité la lutte contre la délinquance transfrontalière violente (vols à main armée, home-jackings...) qui tend à se développer depuis quelques mois.

Pour la partie belge, Joëlle Milquet, ministre de l'Intérieur, Carl Decaluwe, gouverneur de la Flandre occidentale, Catherine de Bolle, commissaire générale de la police fédérale, et pour la partie française, Christian Chocquet, préfet délégué pour la défense et la sécurité de la zone de défense Nord, ainsi que le directeur départemental adjoint de la sécurité publique et l'adjoint au commandant de la région de gendarmerie, étaient sur place, notamment au point de passage frontière de Rekkem, situé sur l'autoroute A22, afin de veiller au bon déroulement de cette opération conjointe.

Cent soixante policiers belges, 110 policiers et gendarmes français ainsi que des patrouilles douanières étaient mobilisés de 23 heures à 5 heures pour cette opération, le Centre de coopération policière et douanière (CCPD) de Tournai constituant l'interface de ce dispositif.

A cette occasion, la ministre belge et le préfet délégué ont pu constater l'efficacité du dispositif mis en place ainsi que, d'une manière générale, le bon fonctionnement au quotidien de la coopération policière transfrontalière entre les deux pays.

Au terme de cette opération conjointe, 120 personnes ont été contrôlées côté français. Trois ont été interpellées.

La prochaine mise en œuvre de moyens opérationnels renforcés entre la France et la Belgique permettra de renouveler ce type d'opération de façon plus régulière.